



Traité Nazir

Michna 2 - Chapitre 2

אמר, אמרה פרה זו הריני נזירה אם עומדת אני, אמר הדלת
הזה הריני נזיר אם נפתח אני--בית שמאי אומרין, נזיר; בית הלל
אומרין, אינו נזיר. אמר רבי יהודה, אף כשאמרו בית שמאי, לא
אמרו אלא באומר, הרי פרה זו קרבן אם עומדת היא.

[S']il dit : « Cette vache dit : que je sois Nazir si je me lève ». « Cette porte dit : que je sois Nazir si je m'ouvre ».

Beth Chamaï disent : [Il a le statut de] Nazir.

Beth Hillel disent : [Il n'a] pas [le statut de] Nazir.

Rabbi Yehouda dit : Même Beth Chamaï qui ont exprimé [un avis contraignant], ne l'ont fait que pour le cas où il dit
« Que cette vache ne soit [interdite] au même titre qu'un sacrifice, si elle se lève [d'elle-même] ».



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions